



## PERMIS DE CONDUIRE COMMUNAUTAIRE CATÉGORIE C

### CONTEXTE

Le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE, et à l'arrêté du 12 mai 2014 relatif aux livrets d'apprentissage des catégories C1, C1E, C, CE du permis de conduire.

### PRÉ-REQUIS

- Être apte sur le plan médical
- Savoir lire et écrire le français
- Être titulaire du permis B en cours de validité.
- Être âgé de 21 ans
- Les candidats en formation professionnelle de conducteur routier (CAP, Bac Pro, Titre Professionnel) peuvent se présenter à l'examen à 18 ans.
- L'Epreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

### DURÉE

- 70 heures sur 2 semaines

### DISPOSITIFS DE SUIVI

- Feuilles de présence

### DISPENSATEUR DE FORMATION

- Formateur diplômé BEPECASER.

### VALIDATION DES ACQUIS

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et pratiques sur piste et/ou sur la route avec un véhicule à double commandes.

### MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

### LIEU ET NATURE DE L'ACTION

CF3D, 1698 Route de Saint Genix, 38490 AOSTE

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUES

M. LETONDOR

### ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

### TARIFS ET FINANCEMENTS

- A partir de 2 350.00€ TTC

### PERSONNES CONCERNÉES

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicules isolés de transport le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750kg.

### OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION

- Connaître les principales règles de circulation.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître la signalisation spécifique.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique du véhicule et de son entretien.
- Maîtriser les manœuvres de marche avant et de marche arrière avec le véhicule.
- Devenir un éco-conducteur de véhicules de transport de marchandises responsable
- Obtenir le permis de conduire catégorie C.
- Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire au terme de sa formation

### CONTENU DE LA FORMATION

#### COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- La mécanique et le fonctionnement du véhicule
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite du véhicule

#### COMPÉTENCES 2 : Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité

- Les réglementations spécifiques au transport de marchandises
- Les vérifications de l'état du véhicule
- Les manœuvres avec le véhicule

#### COMPÉTENCES 3 : Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

- La signalisation spécifique au transport de marchandises
- Les règles de placement et de circulation
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit

#### COMPÉTENCES 4 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

#### COMPÉTENCES 5 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport de marchandises
- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les aides à la conduite
- Les impacts écologiques liés à la conduite